



IVème Réunion du Comité Mixte de de Suivi
31 juillet - 01 aout 2018 – Agrigente, Hôtel della Valle
Synthèse des décisions

1. Participants

PRENOM ET NOM	Rôle dans le CMS	Organisme
Gianpaolo SIMONE	Président de la réunion et Représentant de l'AG	Région Sicilienne
Fethi BEN MIMOUM	Co-Président de la réunion et représentant de la délégation tunisienne	Ministère du Développement et de la Coopération Internationale
Rosario SAPIENZA	Secrétaire de la réunion et coordinateur STC	Autorité de Gestion-Région Sicilienne
Lamia SANDID	Représentant de la délégation tunisienne	Ministère du Développement et de la Coopération Internationale
Lachraf BEN KRAYEM	Représentant de la délégation tunisienne	Ministère des Affaires Etrangères
Dhia CHLIOUI	Représentant de la délégation tunisienne	Ministère des affaires locales et de l'environnement
Jacopo MARTINO	Représentant de la délégation italienne	Ministère des Affaires étrangères
Filippo LA VECCHIA	Représentant de la délégation italienne	Agenzia per la Coesione Territoriale
Alberto DI GIROLAMO	Représentant de la délégation italienne	Anci Sicilia
Vincenzo PETRUSO	Membre de l'Autorité de Gestion	Région Sicilienne
Laura ZIMBARDO	Membre du STC	Autorité de Gestion- Région Sicilienne
Battistina CUGUSI	Membre du STC	Autorité de Gestion - Région Sicilienne
Gennaro GIOVANNELLI	Observateur	Autorité d'audit- Région Sicilienne
Giovanni PADORNO	Observateur	Autorité d'Audit -Région Sicilienne
Anna DORANGRICCHIA	Observateur	TESIM

La feuille de présence est annexée au présent procès-verbal.

2. SYNTHÈSE DES DÉCISIONS PRISES

Le Comité Mixte de Suivi:

- Approuve les 7 listes par priorité des notes succinctes recommandées pour la phase 2 de l'appel à projet standard selon le classement proposé par le CSP et approuve les suivantes propositions du CSP :

- utiliser les reliquats des priorités 2.2 et 2.3 pour admettre des projets supplémentaires de la priorité 2.1.
- aller au-delà du seuil d'au moins 3 fois le budget disponible, pour permettre d'insérer le dernier projet de la liste qui a une partie du budget admissible.:
- Dans la priorité 1.1, exclure le projet IS_1.1_117 - MARE NOSTRUM (admis sous réserve par le CSP) et admettre à la deuxième phase le projet IS_1.1_084 - RES Entreprises;
- Dans la priorité 2.1, approuve la recommandation du CSP d'admettre à financement aussi le projet IS_2.1_094 - MIMETIC, ex aequo avec le projet IS_2.1_011 – ARISIFR ;

- Approuve le calendrier indicatif de la deuxième phase du premier appel à projets standards ;

- Décide que le paquet de candidature de la IIème Phase sera approuvé par procédure écrite, qui sera lancé d'ici le 10 août 2018. Les membres du CMS auront trois semaines de temps pour fournir leurs observations et permettre ainsi à l'AG de publier le paquet sur le site du Programme le 03 Septembre ;

- Prend note du calendrier du processus de désignation qui devrait être finalisé fin septembre 2018 avec l'approbation du SIGECO de la part de l'AA (sur la base d'un échange d'observations et révisions entre AG et AA) ;

- Prend note que l'appel à candidature pour la constitution de l'Antenne à Tunis a été lancé par l'ATCT le 31 juillet 2018 avec une date limite pour la soumission des candidatures fixée au 15 Septembre;

- Approuve la modification du Plan d'Assistance technique et en particulier : dans la catégorie *Groups d'auditeurs* la ligne budgétaire « Equipment » a été ajoutée et la même a été augmentée pour l'année 2018 de 5000 euros, déduits de la ligne Personnel interne et externe AA du budget 2018, pour un nouveau montant total de 8000 euros ;

- Approuve la demande de la délégation tunisienne de prévoir une rémunération des membres internes du CSP. Le CMS délègue l'AG à rédiger une note officielle à adresser à la Commission Européenne ;

- Exprime son engagement à maintenir le programme CBC Italie Tunisie lors des négociations sur le post 2020, aussi bien au niveau national qu'europpéen ;

- Approuve les termes de référence pour le recrutement du 5ème expert du STC.